Certifiée :
ISO 9001 : 2015
ISO 14001 : 2015
ISO 45001 : 2018

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

SoBAPS S.A.
BON A LANCER
CCMP

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A

Objet : Réalisation de la destruction des produits périmés et avariés (Accord-cadre de deux ans à bons de commande). Référence SIGMAP : S_DE_115381

Avis n°167/2026/SoBAPS/DAF/DE/CAQMI/PRMP/SPMP du 13 MARS 2026

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A publié sur le portail web des marchés publics le 16 février 2026

2. La Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A a, dans le cadre de son budget 2026, obtenu un fonds, afin de financer l'exécution des certaines prestations et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « **Réalisation de la destruction des produits périmés et avariés (Accord-cadre de deux ans à bons de commande) » / Marché n° S_DE_115381.**

3. La SoBAPS S.A sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en lot unique les services suivants : les services de destruction des produits non utilisables (périmés, cassés & avariés) de la SoBAPS S.A et/ou des partenaires de la SoBAPS S.A. Il s'agit des produits de santé de forme sèche et injectables, des solutés massifs et solutions et des consommables médicaux, stockés dans les magasins de la SoBAPS S.A dans la ville de Cotonou. Ces services sont à exécutés sur les sites homologués par l'ABRP, actuelle Agence Béninoise du Médicament et des autres produits de santé (ABMeD).

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SoBAPS S.A; Monsieur Léopold C. AFFEDJOU, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP); Email : spprmp.sobaps@gmail.com, spprmp@sobaps.bj, Tél : 01 97 46 06 35 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la (PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB) de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

SOCIÉTÉ BÉNINOISE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE SANTÉ S.A
Capital : 11 872 380 000 FCFA
RCCM RB/COT/21 B 28980
IFU : 3202112446712

DIRECTION GENERALE
Quartier Enagnon - Cotonou,
01 BP 3280 RP Cotonou-Bénin
Tél. : (229) 01 95 77 32 32
01 67 04 33 33
Email : contact@sobaps.bj
Site web : www.sobaps.bj

AGENCES REGIONALES
Cotonou : (+229) 01 91 48 40 40
01 99 43 03 03
Parakou : (+229) 01 91 48 42 42
01 99 43 04 04
Natitingou: (+229) 01 23 82 01 23
01 91 48 46 46
01 99 43 05 05

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

SoBAPS SA.
BON A LANCER
CCMP

- **Capacité technique et expériences :**

(i) être une entreprise ou un groupement d'entreprise exerçant dans le domaine de la destruction de produits de santé, produits chimiques et semblables, justifié par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce ou des statuts.

Les domaines d'activités tels que : « divers » et « autres prestations » ne seront pas pris en compte ;

(ii) Avoir exécuté, en tant que prestataire principal ou membre d'un groupement, au moins deux (2) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et de l'année en cours (2026) ;

NB : **On entend par marchés similaires les marchés relatifs à la destruction de produits de santé, de produits chimiques ou produits semblables d'un montant total d'au moins quatre-vingt-dix millions (90.000.000) francs CFA.**

(iii) disposer d'équipes de travail composées d'au moins :
- **un (01) superviseur** ayant le diplôme de doctorat d'Etat en pharmacie datant d'au moins trois (03) ans et ayant participé à au moins deux (02) activités similaires au cours des trois dernières année (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026) ;
- **Un (01) environnementaliste a**yant le diplôme d'environnementaliste, avec au moins trois (03) années d'expérience professionnelles et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires ;
- et **Quinze (15) agents manutentionnaires** ayant participé chacun à au moins deux (02) activités similaires ;

(iv) disposer des moyens matériels adaptés au transport et à la manipulation lors du transport des produits dangereux (Avoir au moins deux (02) camions d'au moins 15 tonnes, une (01) Machine de broyage ou Incinérateur à haute température équipé d'un système d'épuration des gaz de combustion ou équipement d'encapsulation, un (01) équipement de fouille, des Matériels et équipements de protection individuelle) ;

(v) disposer d'un domaine clôturé d'une superficie d'au moins 1000m² et couvert par un titre foncier ;

(vi) disposer d'une assurance pouvant couvrir les agents mobilisés contre les risques de manipulation des produits dangereux.

- **Capacité financière :**

(i) Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années un chiffre d'affaires moyen d'au moins égal à **cent-cinquante millions (150.000.000) FCFA ;**

(ii) avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de d'un montant égal à **douze millions quatre cent vingt mille six cent vingt-deux (12.420.622) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois années d'existence :

- **Capacité technique et expériences :**

(i) être une entreprise ou un groupement d'entreprise exerçant dans le domaine de destruction de produits de santé, produits chimiques et similaires, justifié par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce ou des statuts;

(ii) disposer d'équipes de travail composées d'au moins

- **un (01) superviseur** ayant le diplôme de doctorat d'Etat en pharmacie datant d'au moins cinq (05) ans et ayant participé à au moins trois (03) activités similaires au cours des trois dernières année (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026),
- **un (01) environnementaliste** ayant le diplôme d'environnementaliste datant d'au moins cinq (05) ans et ayant participé à au moins trois (03) activités similaires ;
- et au moins **quinze (15) agents manutentionnaires** ayant participé chacun à au moins trois (03) activités similaires ;

(iii) disposer des moyens matériels adaptés au transport et à la manipulation lors du transport des produits dangereux (Avoir au moins deux (02) camions d'au moins 15 tonnes, Une (01) Machine de broyage ou Incinérateur à haute température équipé d'un système d'épuration des gaz de combustion ou équipement d'encapsulation, Un (01) équipement de fouille, des Matériels et équipements de protection ;

(iv) disposer d'un domaine clôturé d'une superficie d'au moins 1000m2 et couvert par un titre foncier ;

(v) disposer d'une assurance pouvant couvrir les agents mobilisés contre les risques de manipulation des produits dangereux.

SoBAPS SA. BON A LANCER CCMP

- **Capacité financière :**

(i) Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2, Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière ;

(ii) avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de d'un montant égal à **douze millions quatre cent vingt mille six cent vingt-deux (12.420.622) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin;

(iii) Produire l'assurance de risques professionnels pour un montant de **douze millions (12.000.000) FCFA**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution du contrat est de deux (02) ans dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande annuel.

Chaque intervention périodique doit se faire dans un délai de vingt (20) jours calendaires extensible à trente (30) jours calendaires.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 05/03/**2026.** Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Bureau 215, sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la (PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa/Cotonou) à droite sur le prolongement de la voie pavée qui passe devant la société Grands Moulins du Bénin (GMB), au plus tard **le ...27.../..03.../2026 à 10 heures précises (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

Il est recommandé aux soumissionnaires de présenter les documents constitutifs de leurs offres par catégories d'annexe. Chaque annexe sera alors séparée par un séparateur en couleur sur lequel la dénomination de l'annexe sera mentionnée.

Ainsi les séparateurs porteront les mentions suivantes :

- Séparateur 1 : Annexe A-1 : Pièces nécessaires à l'examen préliminaire des offres ;
- Séparateur 2 : Annexe A-2 : Pièces nécessaires pour l'évaluation financière ;
- Séparateur 3 : Annexe A-3 : Pièces nécessaires pour l'examen de la qualification ;
- Séparateur 4 : Annexe A-4 : Pièces nécessaires pour la signature du marché ;
- Séparateur 5 : Autres documents (si nécessaire).

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de conférence (bureau 205, deuxième étage) du siège de la SoBAPS S.A, sise au quartier Enagnon (Akpakpa) à Cotonou, **le ...27.../..03.../2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **un million quatre cent quatre-vingt-dix mille quatre cent soixante-quinze (1 490 475) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

SoBAPS SA.
BON A LANCER
CCMP

Fait à Cotonou, le ...3 MARS 2026.....

Société Béninoise pour l'Approvisionnement (SoBAPS) S.A
Personne Responsable des Marchés Publics
La PRMP / A

Léopold C. AFFEDJOU
Personne responsable des marchés publics /Approvisionnements